

FEDERATION JURASSIENNE D'ELEVAGE CHEVALIN

Procès-verbal de l'assemblée générale du 5 avril 2023 au Café de la Poste à Glovelier

Ordre du jour :

1. Salutations et ouverture de l'assemblée
2. Message de la Présidente du Parlement jurassien
3. Désignation des scrutateurs
4. Procès-verbal de l'assemblée 2022
5. Message du Président et rapport de gestion
6. Comptes 2022 et rapport des vérificateurs des comptes
7. Budget 2023
8. Nomination au comité
9. Rapport de la Liste des chevaux à vendre : Mme Chantal Oppliger
10. Rapport des représentants des organisations faïtières FSFM et FECH
11. Divers

1. Salutations et ouverture de l'assemblée

Le président ouvre l'assemblée à 20h15. Il salue et remercie les personnes présentes, soit 45 membres et invités.

Il donne connaissance de la liste des personnes excusées. L'ordre du jour est accepté.

2. Message de la Présidente du Parlement jurassien

Mme Brahier s'est excusée et le bureau du Parlement n'a pas proposé d'autres personnes.

3. Désignation de scrutateurs

MM. Frédéric Erard et Francis Hirschi sont désignés scrutateurs.

4. Procès-verbal de l'assemblée 2022

Aucune modification n'est demandée. Le procès-verbal est accepté avec remerciements.

5. Message du Président et rapport de gestion

Le Président commence son rapport en revenant sur la problématique des primes qui a retenu l'attention de tous pendant l'année écoulée. Il adresse des remerciements à tous pour leur engagement, notamment le monde politique sans qui les éleveurs ne seraient pas arrivés à un accord. Il relève « que l'on a gagné une bataille mais pas la guerre car chaque année il y a autre chose à défendre ou à sauver ».

Le président rappelle les faits importants de 2022 :

- Nomination d'Emilie Beuret à la commission d'élevage.
- Révision du cahier des charges de la responsable de la liste des chevaux à vendre.
- La FJEC a un nouveau site internet.
- Etablissement d'une nouvelle charte avec la FRI pour une demande de PDR (projet sur le cheval FM et les jeunes notamment d'ici 2030).
- Rencontrer M. Aebi, futur président de la FSFM.
- Bon déroulement des manifestations SNEG, TES, concours cantonaux Remerciement au Service de l'Economie rurale - ECR.

- Pas de chevaux à vendre au Marché-concours mais de belles rencontres sous la tente d'Agroscope, notamment lors de l'apéro du samedi.
- Participation à la fête de l'Escalade de Genève. Grande satisfaction de voir le comportement exemplaire de nos FM.
- Vente de 3 chevaux à la police genevoise
- La troupe des étalons, sous la responsabilité de Dominique Odiet s'est présenté à 5 manifestations. Le rapport, mis en discussion, ne suscite pas de questions et Claudy est remercié par des applaudissements.

6. **Comptes 2022 et rapport des vérificateurs des comptes**

Le gérant présente les comptes 2022. Ceux-ci se soldent par un bénéfice de 2'339.39. La fortune au 31 décembre 2022 s'élève à CHF 60'795.79. Ils ont été vérifiés le 28 mars 2023. Le gérant donne lecture du rapport des vérificateurs des comptes. Les délégués acceptent les comptes de l'exercice 2022 et donne décharge au comité.

7. **Budget 2023**

Le budget prévoit un bénéfice de CHF 50.-. Le budget est approuvé par l'assemblée.

8. **Nomination au comité**

Selon les statuts, un membre du comité peut siéger pendant 12 ans soit 3 périodes de 4 ans.

Pascal Chapuis doit être reconduit pour la 1^{ère} fois pour 4 ans. L'assemblée approuve cette réélection.

9. **Rapport de la Liste des chevaux à vendre : Chantal Oppliger**

Chantal Oppliger nous informe :

- La FJEC a participé à la BEA soit la plus grande foire de chevaux en Suisse.
- Elle a également participé, pour la 1^{ère} fois, à la Fête de l'Escalade : ce fut un grand succès.
- Le projet «FM en manège » est opérationnel et donne satisfaction ainsi que le projet Voltero : l'achat d'un cheval jurassien pour l'équithérapie permet l'obtention d'une aide de 1'000.- francs. A ce jour, il manque également de chevaux pour cette activité.
- La publicité se fait toujours dans les journaux spécialisés suisse et à l'étranger.
- La FJEC a participé à Equit-Lyon avec succès.
- Le prix moyen a atteint CHF 9'300.-, soit une belle progression depuis l'introduction de la liste. 21 chevaux sur la liste dont 18 vendus.
- La collaboration avec les autorités, notamment le groupe cheval, est très important et se passe bien.

Le détail du rapport peut être obtenu auprès de Chantal Oppliger.

Claudy Boillat remercie la coordinatrice de la liste pour son excellent travail.

10. **Rapport des représentants des organisations faîtières**

Rapport de la FSFM

Mme Pauline Queloz apporte les salutations traditionnelles et informe que l'assemblée des délégués 2023 se déroulera au Lac Noir, FR. Le nouveau président sera élu, la candidature reçue d'Andreas Aebi ne posera pas de problème.

Dans les activités 2022, la gérante se plaint à relever le maintien de la prime d'élevage par le Conseil fédéral / OFAG. Les conditions pour l'obtention de cette prime sont connues. Elle encourage les éleveurs / éleveuses à utiliser le site poulain virtuel.

En 2023, le site internet sera rafraîchi ainsi que le bulletin début 2024.

Elle appelle la FJEC ainsi que les syndicats à organiser des cours pour les jeunes éleveuses/éleveurs.

Elle remercie les autorités cantonales pour le soutien accordé à l'élevage FM.

Le président remercie la gérante pour son rapport.

Rapport de la FECH

M. Bertrand Maître apporte les salutations de la FECH. Les naissances sont en augmentation.

Il regrette la perte du soutien de l'OFAG, soit CHF 475'000.-. Il appelle à la réunification des deux fédérations. C'est sur la bonne voie vue que les championnats CH seront regroupés. Il propose également un regroupement des gérances afin de gérer les différents stut-bock.

Du côté de la commercialisation, la situation est plus compliquée que pour le FM. Il salue l'engagement de la FJEC et souhaite plein succès à tous.

11. Divers et imprévus

- Le comité de la FJEC s'est réuni lundi dernier pour traiter les points de l'assemblée des délégués.
- Proposition d'Olivier Donzé comme juge de race.
- Acceptation des points à l'ordre du jour sauf le report du point 10c. Effectivement, l'information est arrivée trop tard dans les syndicats.
- Roger Biedermann apporte les salutations de l'ECR. Concernant la vente de poulain à Transgourmet, 14 poulains ont été livrés en 2022. L'opération sera reconduite pour 2023. Il souligne une baisse dans les chevaux de 3 ans qui passe le TET. Les primes allouées seront maintenues pour 2023, à voir pour 2024.
- Sylvain Quiquerez, représentant d'Agri-Jura au comité FJEC, apporte les salutations de son Association et remercie le comité pour l'accueil.
- Frédéric Erard informe sur le déroulement de la vente de poulain lors de la semaine du cheval. Ce sera une première pour les organisateurs.
- Pascal Chappuis, vice-président, remercie le président Claudy pour son engagement pendant l'année 2022.

La parole n'étant plus demandée, le Président lève la séance à 21h.15 en remerciant les personnes présentes et en leur souhaitant le meilleur dans leurs élevages.

La partie administrative est complétée par une présentation de Mme Emilie Beuret sur la consanguinité dans l'élevage du Franches-Montagnes. Remerciements à Mme Beuret pour la qualité de sa présentation.

Fédération Jurassienne D'Elevage Chevalin

Le président :
Claude Boillat



Le gérant :
Jean Froidevaux



Glovelier, le 5 avril 2023

